



*Chantal Poiri
le 12/1/06.*

Le 16 janvier 2006

Objets : Suspension du projet de la salle paroissiale
Restauration de l'église Saint-Joachim
Création du site patrimonial de «la pointe claire»

Monsieur le curé Jean Boyer,
Madame la marguillière,
Messieurs les marguilliers,

Nous tenons à vous offrir nos meilleurs vœux en ce début de nouvelle année.

Lors de la journée de votation pour l'élection de deux marguilliers, le 4 décembre dernier, Monsieur le curé a annoncé à l'assemblée des paroissiens présents la suspension du projet de construction d'une nouvelle salle paroissiale. Nous appuyons cette décision

Il nous a également fait part de la nécessité de restaurer la toiture et le clocher de l'église ainsi qu'une partie du toit du presbytère. Ces restaurations occasionneront des dépenses considérables pour la Fabrique.

Pour maximiser l'aide financière issue soit des gouvernements, des corporations, des citoyens et des paroissiens, la déclaration du site patrimonial de «la pointe claire» serait un atout majeur. Nous vous demandons votre appui à notre demande auprès de la ville de Pointe-Claire pour la création du site patrimonial : «la pointe claire».

En contre partie, nous vous offrons notre aide pour trouver du financement et pour vous faire bénéficier d'une certaine connaissance du milieu patrimonial que notre Société a acquise par son implication et la réalisation de nombreux projets patrimoniaux.

Il est dans l'intérêt de tous et chacun de travailler ensemble afin de préserver ce haut lieu patrimonial vivant.

Claude Arsenault

Claude Arsenault, président

Cc : Madame la marguillière, Messieurs les marguilliers,